



ENTENTE SPORTIVE
SARTROUVILLE



Assemblée Générale de l'E.S.S. section escalade

Sartrouville, le 12 mai 2016

Toute l'équipe de l'Entente Sportive de Sartrouville section Escalade se joint à moi pour vous convier à l'Assemblée Générale de la section, qui se tiendra :

Vendredi 27 mai 2016 à 19h30

**Gymnase Colette, au niveau du mur d'escalade
Rue Bas-de-la-plaine, Sartrouville**

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier et affectation du résultat
- Vote de la nouvelle cotisation
- Présentation et élection des candidats au comité directeur et bureau
- Présentation du budget prévisionnel et des orientations

L'A.G. du club aura lieu au mois de juin (date non connue à ce jour).

Jean-Luc Priou
Président de la section Escalade

Si vous souhaitez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à adresser votre demande à l'e-mail indiqué en bas de cette page.

Pour rappel sur les droits de vote, les enfants sont représentés par un de leurs parents. Si vous ne pouvez assister à l'AG et que vous souhaitez donner pouvoir à une personne adulte, nous vous joignons une procuration que la personne de votre choix devra apporter le jour de l'AG.

PROCURATION

Je soussigné(e) M/Mme donne procuration à
M/Mme pour voter toutes les décisions proposées lors de
l'A.G.

Fait à, le / /

Signature :